

Sujet : [INTERNET] Projet éolien de la Côte des Moulins

De : Laëtitia B <ticechat@hotmail.fr>

Date : 10/10/2022 16:53

Pour : "pref-icpe@haute-marne.gouv.fr" <pref-icpe@haute-marne.gouv.fr>

Des socles en béton armé qui ne seront jamais retirés, un démantèlement quasi impossible au vu des coûts donc de futures friches industrielles, une atteinte au patrimoine naturel et culturel : des atteintes aux paysages, des nuisances visuelles et sonores, tout ça pour une production d'électricité aléatoire à un coût élevé : NON ! NON ! NON !